



AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP  
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21189 G CARTE

22H/4g,h

QUÉBEC

SCALE 1:20 000 ÉCHELLE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres

Funding for this survey was provided by the Geological Survey of Canada under the mineral program of the CANADA ECONOMIC DEVELOPMENT PLAN FOR THE GASPE AND LOWER ST. LAWRENCE, 1983-1988.

Cette carte a été élaborée par la Commission géologique du Canada en vertu du programme sur les ressources minérales du PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADIEN DANS LA GASPÉPIE, 1983-1988.

This map was compiled from data recorded by Sander Geophysics Limited, between July 6 and October 8, 1985, using a helicopter-borne magnetometer. This magnetometer consisted of two Sander Geophysics Ltd. Overhauser magnetometers of 0.002 T resolution, mounted on a vertical assembly with a fluxgate gradiometer of 0.0001 T resolution, all connected to a cable 30 m long. Average sensor height was 150 m above ground with an average traverse and control line spacing of 300 m. The sensor height was determined by a laser altimeter. The magnetometer was mounted on a Sander 16 mm camera and from position recorded digitally by an inertial navigation system. Total field values are the sum of the two magnetometer outputs.

All data were processed by computer using the levelling analysis between traverse and control lines. Grid cell size for the automatic mapping process was 2.5 mm, representing 50 m on the ground. The data were then converted to a digital file and then plotted onto a topographic base map at a scale of 1:20 000. The base used for this map is a topographic map at the scale of 1:20 000 produced by the Department of Energy and Resources, Quebec.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map is available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of release and copying.

Cette carte fut compilée à partir des données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 6 juillet et le 8 octobre 1985, à l'aide d'un gradomètre hélicoptère comportant deux magnétomètres Overhauser construits par Sander Geophysics Ltd. Un filtre résolvant 0,002 T est connecté à un assemblage vertical avec un gradiomètre à fluxgate de 0,0001 T, tous deux reliés à un câble de 30 mètres de long. La hauteur moyenne des magnétomètres était de 150 m au-dessus du sol avec une distance moyenne entre les tracés et les lignes de contrôle de 300 m. La hauteur moyenne des magnétomètres était de 150 m au-dessus du sol avec un écartement moyen de 300 m entre les tracés et les lignes de contrôle. La hauteur des magnétomètres était déterminée par un altimètre laser. Les valeurs totales du champ total sont obtenues par la somme des deux sorties des magnétomètres.

Toutes les données ont été traitées par ordinateur en utilisant l'analyse de nivellement entre les lignes de vol et les lignes de contrôle. La taille de la grille utilisée pour le procédé cartographique automatique était de 2,5 mm, représentant 50 m sur le terrain. Les données ont ensuite été converties en format numérique et puis ont été plotées sur une carte topographique de base à l'échelle 1:20 000. La base utilisée pour cette carte est une carte topographique à l'échelle 1:20 000 produite par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du renouvellement et de reproduction des données.